

La lettre du maire

n°3



Pour me rencontrer

- Permanence sans rendez-vous : le vendredi de 16h00 à 18h00
- Rendez-vous le lundi de 15h00 à 17h00
- mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr,
- Adresse postale : M. le Maire
Hôtel de ville, 96 Avenue Achille Peretti,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE
- Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

Jogging chaque dimanche matin, de 9h30 à 10h30, départ Place de la Mairie

Dans vos quartiers

Les visites de quartiers reprendront en septembre.

Semi-marathon de Boulogne

Plus de 50 Neuilléens sont déjà préinscrits au semi-marathon de Boulogne qui se déroulera le 16 novembre prochain. Si vous voulez faire partie de «l'équipe Neuilly» et bénéficier d'un dossard, inscrivez-vous avant fin juillet en m'écrivant :

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Les 10 kms de Neuilly se dérouleront le 19 octobre au départ de la Place de l'Hôtel de Ville avec un nouvel itinéraire dans Neuilly. ■

Bonnes vacances !

Madame, Monsieur

Le mois de juin est traditionnellement le mois des écoles : derniers Conseils d'écoles, Fêtes de fin d'année etc. C'est une occasion de saluer le travail de nos enfants mais aussi celui des instituteurs, des directeurs et des parents d'élèves.

A l'occasion d'une fête d'école au cours de laquelle j'intervenais, un enfant m'a posé la question suivante : «Pourquoi dites-vous que le sourire des enfants fait briller la ville ?». J'ai trouvé que cette question résumait admirablement l'état d'esprit dans lequel nous devons être. L'enthousiasme de nos enfants, l'implication des parents, le dévouement du corps enseignant sont des leviers essentiels pour que Neuilly «vive». Notre ville a besoin de sa jeunesse.

Je souhaite mobiliser le maximum de moyens et d'énergie pour stimuler et faire rayonner les talents de nos enfants. Nous allons développer les voyages scolaires pour en faire profiter le plus grand nombre ; une classe suivra un bateau engagé dans le prochain Vendée Globe ; un grand événement est prévu pour mobiliser les écoles à la fin de cette année dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne ; un challenge sportif inter-écoles sera organisé en 2009...

Neuilly doit être exemplaire dans sa politique en faveur des jeunes et de l'enfance. Elle se doit de mettre en avant ses jeunes talents.

C'est pourquoi, j'ai invité une classe à venir réinterpréter, le soir de la Fête de la Musique, Place de la Mairie, avec Patrick Bruel sa chanson chantée le matin même devant les parents à l'occasion de la Fête de l'école. Merci à Patrick Bruel de sa présence et de sa disponibilité ce 21 juin qui restera dans les mémoires.

Autres classes, autres thèmes... les superbes totems réalisés par plusieurs de nos enfants sont exposés en juillet dans le hall de l'Hôtel de Ville. Venez les découvrir, cela vaut la peine.

La cérémonie de départ en retraite de plusieurs professeurs et deux directrices de nos écoles m'a donné l'occasion d'adresser à l'ensemble du corps enseignant de Neuilly un message de soutien et d'encouragement. «Vous êtes des transmetteurs de savoir, de valeurs et de passion, votre engagement et votre sens du service sont fondamentaux, merci...»

A la veille des grands départs, toute la Municipalité se joint à moi pour vous adresser à chacun de bonnes vacances.

Pour ma part je suis à Neuilly jusqu'au 3 août et de retour le 23 août... donc disponible en juillet pour vous rencontrer.

Bien cordialement

Jean-Christophe FROMANTIN
Maire de Neuilly-sur-Seine

La lettre du maire

Plus de 2 000 personnes présentes à la Fête de la Musique

La 1^{ère} Fête de la Musique sur la Place de la Mairie a été un vrai succès. Au total plus de 2.000 personnes ont assisté aux différents spectacles. Bravo d'abord aux jeunes groupes amateurs qui ont démarré la soirée dès 18h30, Merci à Patrick BRUEL d'être venu en tant qu'habitant de Neuilly partager ses talents avec une classe de MICHELIS et félicitations à Ilène BARNES qui a enflammé le public jusqu'à 1h00 du matin ... ■



Pistes cyclables

Lors du Conseil municipal du 26 juin, les élus ont adopté, - par 36 voix pour et 8 voix contre -, le projet des pistes cyclables à Neuilly. Un premier réseau de pistes a été présenté qui concerne l'Avenue du Château, le Boulevard Inkerman, l'Avenue Victor Hugo et l'Avenue du Roule. Ce projet va être complété par des voies cyclables, des zones de traversée de l'Avenue Charles de Gaulle et des raccordements aux zones cyclables de Paris et du Bois de Boulogne. ■

Remise de la médaille de la Famille



Mercredi 18 juin

«Un nouveau souffle pour Neuilly»

C'est sous ce titre que les grandes orientations de la nouvelle Municipalité ont été présentées aux Services de la ville le 27 juin dernier au Théâtre du Village. Cette présentation s'est déroulée après une série de rencontres et de réunions menées en avril et mai autour des 5 groupes de travail.

Cette «feuille de route» va faire l'objet d'un chiffrage précis afin de pouvoir opérer des choix et définir les priorités dès l'automne prochain.

Le nouveau projet municipal a été construit autour de 3 grands thèmes :

- **Améliorer le cadre de vie** : Santé, Accessibilité, Accueil du public, Environnement, Urbanisme et Vie quotidienne
- **Développer les activités** : Culture, Sport et Activités par groupe (enfants, jeunes et séniors)
- **Promouvoir l'action économique** : Projet Axe 13, développement économique et équipements structurants.

Le Maire a rappelé à cette occasion que l'approche de la nouvelle Municipalité était basée sur 3 éléments :

- Mobiliser les talents
- Informer
- Moderniser la gouvernance. ■



Réunion des directeurs et chefs de service au théâtre Le Village - 27 juin

Repas des anciens



Samedi 7 juin

Faire de la RN13 un «axe de compétitivité»... L'AXE 13

(Extrait du communiqué de presse du 11 juin 2008)

Jean-Christophe FROMANTIN a présenté mercredi 11 juin son projet d'aménagement pour la RN13 : celui-ci reconsidère dans sa totalité le projet de l'enfouissement de la route nationale qui traverse la ville afin de l'intégrer dans une dynamique allant de Paris à La Défense.

Jean-Christophe FROMANTIN défend :

1) l'idée que la RN13 est une chance car l'axe qui va du Rond Point des Champs-Élysées à La Défense représente un potentiel de valeur considérable,

2) que sur un tel projet il n'y a pas de logique financière sans logique économique.

Par conséquent, avant d'appréhender la RN13 comme un «problème» de transport pour Neuilly, il faut la considérer comme un «levier» de développement économique à part entière. C'est à partir de cette approche économique que l'on sera en mesure de définir exactement les besoins en équipement, l'envergure du projet d'enfouissement et de définir la logique financière.

L'idée d'un «axe de compétitivité» s'inspire de celle des pôles de compétitivité qui revient à créer de la valeur en réunissant des forces complémentaires. L'AXE 13 ne manque pas d'atouts ; il est riche de sites d'exception comme les Champs-Élysées, la Porte Maillot et la Défense et bénéficie d'un flux de personnes qui en fait une zone de chalandise exceptionnelle. L'Avenue Charles de Gaulle à Neuilly constitue un module essentiel de cet axe ; il permet de réunir Paris à La Défense.

Dans cette logique d'axe à fort potentiel économique chaque partie doit développer sa propre déclinaison avec un souci de cohérence et de continuité. Entre les Champs-Élysées qui représentent la consommation traditionnelle et La Défense qui incarne l'entreprise mondiale, l'Avenue Charles de Gaulle à Neuilly doit se positionner sur les nouveaux modes de consommation en devenant «l'avenue de la modernité». Un aménagement en boulevard urbain sur le modèle des Champs-Élysées avec des émergences foncières (sur le mode de l'Apple Cube à New York) permettrait d'ouvrir de fortes perspectives économiques et commerciales.



Le projet de pont habité à Hambourg.

L'aménagement du Pont de Neuilly fait partie du projet qu'a présenté Jean-Christophe FROMANTIN ; véritable symbole du passage vers l'économie mondialisée il deviendrait un pont habité avec logements, bureaux et commerces et un large espace qui reliait la dalle de Neuilly à celle de La Défense.

La RN13 doit rester «en mouvement». D'où la réflexion nécessaire sur la pertinence des flux automobiles et sur la nature de l'enfouissement nécessaire à la réalisation et au développement de cet axe de compétitivité. Par ailleurs ce projet «créateur de valeur» permet de développer la logique financière à la mise en œuvre du chantier.

L'articulation entre ces modules doit faire l'objet d'un travail spécifique de réflexion et de concertation entre les acteurs des différents territoires, seuls à même de donner du sens et de mettre en cohérence l'ensemble.

La phase d'élaboration du projet passera par la constitution d'un groupe de travail AXE13 [Paris – Neuilly – La Défense] composé des acteurs concernés. Un premier cahier des charges pourrait être élaboré avant la fin de l'année 2008. ■

■ Mes rendez-vous pour l'AXE 13 :

- Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, le 12 juin
- Roger KAROUTCHI, Secrétaire d'Etat en charge des relations avec le Parlement, le 13 juin
- Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile de France, le 17 juin
- Claude GOASGUEN, Maire du XVI^{ème} arrondissement, le 20 juin
- Bernard BLED, Directeur général de l'EPAD (La Défense), le 27 juin
- Brigitte KUSTER, Maire du XVII^{ème} arrondissement, le 3 juillet
- Déjeuner de travail PARIS-NEUILLY-LA DEFENSE, le 3 juillet avec Bernard BLED et Pierre MANSAT

Les arbres et le futur parking de l'avenue du Roule.

La précédente Municipalité a décidé, le 16 novembre 2006, après le lancement d'une procédure de délégation de service public, de confier à la société VINCI la création d'un parking souterrain avenue du Roule (entre la rue Michelis et la rue Parmentier).

Pour ce qui concerne les arbres, deux options étaient alors possibles. La première maintenait tous les arbres (des platanes de 50 à 60 ans d'âge), la deuxième prévoyait l'abattage des arbres côté impair. La deuxième option a alors été retenue et c'est sur cette base qu'une convention a été signée avec le délégataire le 21 février 2007

Les travaux devaient démarrer le 21 octobre 2007. Ils ont été reportés au 7 avril 2008.

Dès mon élection, j'ai demandé l'ajournement des travaux pour étudier ce dossier et communiquer sur ses modalités dans un souci de transparence : le 31 mars, j'ai fait un courrier aux riverains ; le 28 avril, j'ai organisé ma première visite de quartier sur ce site et le 23 mai, j'ai tenu une réunion d'information au Théâtre du Village en présence de plus de 150 personnes.

Comme beaucoup d'entre vous, je me suis posé 4 questions :

1) Est-ce que ce parking de 351 places est nécessaire ?

Ma réponse est oui. Il soulagera le stationnement dans ce quartier, diminuera le nombre de voitures en surface et permettra d'éviter les problèmes de parking liés à l'ouverture, en 2011, d'une salle de spectacles de 850 places à l'espace culturel Sainte-Anne.

2) Pourquoi doit-on couper les arbres côté impair ?

La présence de câbles multitubulaires France Telecom



installés tout au long de l'avenue côté pair impose la localisation des entrées et sorties côté impair.

3) Est-il possible de faire le parking sans couper les arbres côté impair ?

La réponse est non. Toute modification des termes et/ou des modalités du projet exposerait la ville au risque d'une indemnisation du délégataire fondée sur le principe d'une réparation intégrale du préjudice. Le chiffrage de ce préjudice pourrait atteindre 12,6 millions d'€ (15% du budget de fonctionnement de la ville)

4) Comment compenser la suppression des arbres ?

Je me suis engagé à proposer au prochain Conseil Municipal de remplacer ces arbres non pas par des arbres de 7 mètres de hauteur et de 40 centimètres de circonférence, comme cela était prévu initialement aux frais du délégataire, mais par de véritables arbres de 12 mètres de hauteur et de 60 centimètres de circonférence. La croissance de ces arbres (*Platanus Acerifolia*) sera d'environ 1,50 mètre par an. Par ailleurs les trottoirs seront paysagés et cette portion de l'avenue accueillera les premières pistes cyclables de Neuilly.

Je comprends l'inquiétude des uns et des autres et je regrette que l'information n'ait pas été suffisante en 2006 au moment où il était encore possible d'infléchir ce projet. Je mettrai tous les moyens en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions et que le résultat soit à la hauteur des attentes légitimes des Neuilléens. Les travaux démarreront au cours de l'été. ■

Une 1^{ère} à Neuilly : plus de 200 chefs d'entreprises à l'Hôtel de Ville...



Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly et Christophe AULNETTE, 1^{er} adjoint en charge du Développement Economique ont réuni les chefs d'entreprises de Neuilly le mardi 24 juin de 8h30 à 10h00 pour un petit déjeuner à l'Hôtel de Ville.

Plus de 200 cadres et chefs d'entreprises ont répondu présents. L'objectif de la rencontre était de lancer une dynamique partenariale visant à élaborer puis à mettre en œuvre le volet économique du programme municipal : création du "Club Neuilly Performance", création d'une pépinière d'entreprises, développement du projet "Neuilly Capitale des Nouveaux médias" et mise en réseau des Talents de la ville. ■

Contacts pris pour améliorer la circulation des bus sur la ligne 43

Dès la fin avril, Christophe AULNETTE a eu un échange avec Pierre MONGIN, Président de la RATP pour évoquer le problème de la circulation du «43» dans le quartier de la rue Deloison. Ce premier contact a été suivi d'une réunion à l'Hôtel de ville avec les services de la RATP.

En parallèle, j'ai rencontré la Mairie de Paris pour les associer à ce dossier. Par ailleurs, je me suis engagé à organiser une réunion en septembre avec les commerçants et les riverains concernés pour évoquer ensemble les différentes solutions possibles. C'est sur ces bases, avec des propositions concrètes, que nous saisisons le STIF (Syndicat des Transports d'Île de France). ■

Extrait de l'agenda du Maire

1^{er} juin : Déjeuner avec M. MIYET, Président de la SACEM, **3 juin** : Conseils d'écoles MICHELIS A et B, **4 juin** : Déjeuner des Maires d'Île-de-France, Rencontre avec l'Association des Riverains du Bois de Boulogne, **5 juin** : Réunion avec les Associations au sujet de la RN13, **6 juin** : Petit-déjeuner avec les dirigeants de DELOITTE, **7 juin** : Remise du Prix littéraire ADOS 2008, **9 juin** : Rencontre avec l'Association Générale des Familles, Déjeuner avec les Directeurs des Ecoles, Réunion avec les responsables de la Fondation LVMH, **10 juin** : Vernissage de l'exposition des Artistes à Neuilly à l'Hôtel de Ville, **11 juin** : Messe anniversaire pour les 50 ans de l'Eglise Bienheureuse Isabelle, **12 juin** : Rendez-vous avec Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris, Remise des Trophées de Golf de Neuilly, **13 juin** : Rendez-vous avec Roger KAROUTCHI, Secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement, **14 juin** : Fêtes des Ecoles Achille Peretti et des Poissonniers, Concours de Poésie lusophone au Théâtre de Neuilly, Visite de la Brocante de la rue Deloison, Clôture de la saison du Club de Judo, **16 juin** : Rencontre avec l'Association TEMPS LIBRE, **17 juin** : Rencontre avec FRANCE ALZHEIMER ; Rendez-vous avec Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Île de France, **18 juin** : Réunion avec le TPG et les Services fiscaux de la ville ; Remise des Médailles de la Famille à l'Hôtel de Ville, **19 juin** : Rencontre avec l'Association Neuilly Puteaux Seine Ecologie, **20 juin** : Rendez-vous avec le Maire du XVI^{ème} arrondissement, **21 juin** : Fête de l'école MICHELIS B ; Fête de la Musique Place de l'Hôtel de Ville, **23 juin** : Rencontre avec l'Association des Villes d'Accueil (AVF) de Neuilly, **24 juin** : Conseil d'Ecole de la Maternelle Roule, Réception en l'honneur des nouveaux naturalisés, Dîner de l'Amicale des Médecins de Neuilly, **25 juin** : Spectacle de l'école de musique au Théâtre de Neuilly, **26 juin** : Cérémonie de départ en retraite pour les enseignants et directeurs d'écoles : CONSEIL MUNICIPAL, **27 juin** : Rencontre avec Bernard BLED, Directeur général de l'EPAD, Séminaire avec les Services de la Ville, **28 juin** : Fête de l'école CHARCOT B, **29 juin** : Ordination sacerdotale de Mgr Nicolas BROUWET à l'église Saint Pierre de Neuilly, **30 juin** : Rendez-vous avec les Laboratoires SERVIER, **1^{er} juillet** : Rencontre avec le Directeur régional de l'Action culturelle, **2 juillet** : Rencontre avec le Directeur de SAINTE-CROIX, **3 juillet** : Rendez-vous avec le Maire du XVII^{ème} arrondissement...

"La lettre du Maire", publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine
Hôtel de Ville - 96, avenue Achille-Peretti - 92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. : 01 40 88 88 88

Directeur de la publication : Jean-Christophe Fromantin, Maire.

Photos : Antonio Pédalino - Nathalie Prébende

• **Impression** : Desbouis Grésil. ZI du Bac d'Ablon,
10 / 12, rue Mercure - 91230 Montgeron

Diffusion : portage en boîtes aux lettres

Tirage : 28 000 exemplaires • Dépôt légal : juin 2008

Imprimé sur papier PEFC





Groupe d'opposition «Fidèle à Neuilly»

Nous n'avons pas pu nous exprimer dans les deux premiers numéros de la lettre du Maire ce qui est contraire à la loi, le local de l'opposition n'est pas conforme, il a été procédé à des recrutements sans appel à candidatures (directeur de la SEMINE, Directeur Général des Services), ...

Nous ne savons pas si ces manquements aux règles de fonctionnement d'une ville sont dus à l'inexpérience de la nouvelle équipe ou si c'est un choix délibéré d'une gouvernance opaque et solitaire.

Notre groupe minoritaire souhaite être force de propositions, il fera avancer tous les projets qui iront dans le bon sens pour notre ville et dénoncera ceux qui seront négatif ou qui entraîneraient une hausse significative des impôts.

Fidèlement à vous.

Arnaud teullé

Groupe de la majorité «Ma vie, ma ville»

Le règlement intérieur largement discuté et amendé accorde à l'opposition de nouveaux moyens d'expression : tribunes libres dans les publications municipales ; mise à disposition du bureau attribué à l'opposition ; participation aux commissions consultatives.

Au nom de la transparence et du dialogue, nous avons proposé à l'opposition de siéger au nouveau Comité d'instruction des demandes de logements sociaux et dans les instances municipales et extra municipales.

Lors de mes nombreux déplacements sur le terrain, mes différents contacts témoignent de votre intérêt pour les initiatives déjà prises, qui constituent l'amorce des changements engagés pour plus d'écoute, plus de culture, plus de sports dans notre ville.